



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 14 mars 2024

Ouverture d'un compte d'attente pour financer les études pour le renouvellement des concessions de Lavey

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Les concessions vaudoise (42% de la force hydraulique) et valaisanne (58%) de l'aménagement hydroélectrique de Lavey arrivent à échéance fin 2030. La nouvelle concession vaudoise reviendra à Lausanne et la nouvelle concession valaisanne aux Forces motrices valaisannes (FMV). Ces nouvelles concessions de 80 ans (2031-2110) seront exploitées par une société à créer avec FMV, dont le capital sera réparti selon les droits d'eau cantonaux.

Pour préparer les demandes de concessions, reprendre le projet d'optimisation de la production de l'aménagement, préparer la création de la société et définir son fonctionnement, FMV et les SIL ont décidé de fonctionner sous forme de consortium, dont les coûts seront aussi répartis selon les droits d'eau cantonaux, soit 42% pour la Ville.

La Municipalité a approuvé le contrat de consortium dans sa séance du 26 octobre 2023 et a sollicité l'ouverture d'un compte d'attente de CHF 349'000.- pour financer la part lausannoise aux coûts du consortium jusqu'en 2025 probablement. Ce montant doit permettre de disposer d'une aussi bonne visibilité que possible sur la suite de la démarche pour solliciter les investissements nécessaires par voie de préavis. Ce crédit du patrimoine financier sera alors balancé par imputation sur le crédit sollicité.

Conformément à l'article 106 du règlement du Conseil communal, cette décision de principe a été soumise à la Commission des finances qui l'a approuvée dans sa séance du 1^{er} novembre 2023.



Ville de Lausanne

De son côté, FMV a formellement validé le contrat de consortium début 2024, ce qui permet de procéder à la présente communication à votre Conseil.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter